

Signalisation temporaire de chantier — débutant

Signalisation temporaire de chantier — document du 01/09/2026

7 h / 1 jour

2 à 12 stagiaires

Présentiel

Sans niveau de qualification

Recyclage tous les 24 mois

Présentation

Personnel intervenant sur ou près des voies de circulation. Amplitude 9 h 00 → 17 h 00. Instruction interministérielle (8e partie).

Objectifs

Permettre au participant d'assurer la mise en place et la dépose d'une signalisation temporaire de chantier conforme, afin de protéger le personnel intervenant sur ou près des voies de circulation ainsi que les usagers de la route, conformément à l'Instruction interministérielle (8e partie).

Public concerné

Personnel de travaux publics, voirie ou exploitation intervenant sur ou près des voies de circulation.

Prérequis

Aucun prérequis n'est exigé.

Déroulé pédagogique

Horaire	Séquence	Objectif	Méthode
JOURNÉE UNIQUE — Principes de la signalisation temporaire, balisage et pose en sécurité			
9 h 00	Accueil – cadre et attentes	Objectifs, déroulé, contexte	Interrogative
9 h 20	OO1 – Enjeux et réglementation (IISR 8e partie)	Situer les risques routiers et le cadre réglementaire	Interro. + expo. brève
10 h 00	OO2 – Les principes de la signalisation temporaire	Appliquer les principes (adaptation, cohérence, lisibilité, concentration)	Expo. brève + active
10 h 45	— Pause —		
11 h 00	OO3 – La signalisation (panneaux, catégories)	Reconnaître la signalisation d'approche, de position et de fin de prescription	Interro. + active
12 h 00	OO4 – Types de chantiers et schémas de balisage	Choisir le schéma adapté (fixe / mobile, sur accotement / chaussée)	Expo. brève + active
12 h 30	— Déjeuner —		
13 h 30	OO5 – Pose et dépose en sécurité (pratique)	Mettre en place et retirer un balisage en se protégeant	Démonstrative + active
15 h 00	— Pause —		
15 h 15	Entraînement – mise en situation	Baliser un chantier type en sécurité	Mise en situation
16 h 15	Évaluation des acquis	QCM + évaluation pratique (grille d'observation)	Mise en situation
16 h 45	Bilan & clôture	Consignes internes, EPI haute visibilité	Interrogative
17 h 00	— Fin de la formation —		

Maintien des connaissances

Avant la fin de la période de validité de **24 mois**, l'apprenant est invité à suivre une session de **Signalisation temporaire de chantier — débutant**.

Méthodes et moyens mobilisés

Pédagogie active alternant apports en salle et ateliers pratiques de balisage : lecture des schémas types, pose et dépose de la signalisation temporaire sur cas concrets, analyse de situations réelles de chantier. Matériel pédagogique et supports fournis par le formateur.

Méthodes d'évaluation

Évaluation continue lors des ateliers pratiques de balisage et questionnaire de fin de formation.

QCM de positionnement à l'entrée en formation (5 questions) et QCM d'évaluation des acquis en fin de formation (8 questions). Réussite à partir de 70 % de bonnes réponses.

Validation des acquis

Délivrance : Attestation de fin de formation.

Intervenant

Formateur spécialiste en signalisation temporaire de chantier

Références réglementaires

Art. L. 4141-2 du Code du travail — l'employeur organise une formation pratique et appropriée à la sécurité au bénéfice des travailleurs.

Instruction interministérielle sur la signalisation routière — 8e partie : signalisation temporaire (arrêté du 24 novembre 1967 modifié).

Recommandations INRS et OPPBTP relatives aux interventions sur ou à proximité des voies de circulation.

Modalités et délai d'accès

Formation intra-entreprise sur demande, après analyse des besoins et signature de la convention. Délai d'accès : sous 15 jours à réception de la convention signée, selon les disponibilités du planning. En inter-entreprises : inscription jusqu'à 5 jours ouvrés avant la session, dans la limite des places disponibles.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation est étudiée en amont, lors de l'analyse des besoins, afin d'adapter les modalités pédagogiques, le rythme, les supports ou les épreuves pratiques. Contactez notre référent handicap : Stéphane Sabatier — info@starter-formation.com — 09 80 49 37 71.

Note de la formation

★★★★★ **4,7/5** 94,7 % de satisfaction globale **100 % de réussite** aux évaluations

Atteinte des objectifs 91,9 %

Qualité du contenu 93,7 %

Pédagogie 94,8 %

Qualité de l'intervenant 98,3 %

Moyenne des sessions évaluées de janvier 2025 à juillet 2026 · Source : évaluations de satisfaction des stagiaires (export du logiciel de gestion) · Mis à jour le 19/07/2026